

La santé mutualisée

Publié le 13/06/2015 par S. P.



Renault Berezowski revient présenter son offre de mutuelles négociées. © photo s. p.

Mardi 16 juin, Renault Berezowski tiendra une nouvelle permanence à l'annexe de la mairie, aux jardins de Passy, à côté de la pharmacie. Cofondateur de l'association Actiom (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat), il est déjà venu présenter son offre de mutuelles négociées sous le leitmotiv « Ma commune ma santé » lors d'une réunion publique, le 27 mai dernier, à la salle des fêtes Georges-Brassens.

C'est l'élue « Isabelle Bizet qui a lancé cette idée lumineuse », a souligné l'ancien maire de Saint-Sulpice-de-Royan, Martial de Villelume (1). Sans aucun financement de la commune, cette action est encadrée par Brigitte Restier, du centre communal d'action sociale de Saint-Sulpice-de-Royan. Le regroupement « permet de se couvrir à des tarifs préférentiels. Comme intermédiaires des résidents, nous négocions avec les compagnies », explique Renaud Berezowski. « Les permanences permettent de faire un comparatif pour voir, à prestations équivalentes, s'il y a un meilleur contrat. On peut constater aussi si les personnes sont éligibles à l'ACS [Aide pour une complémentaire santé, NDLR], une aide de l'État souvent méconnue. »

240 communes relais font déjà partie du dispositif. Lors de la première permanence du 28 mai à Saint-Sulpice-de-Royan, « dans huit cas sur dix, il y avait un bénéfice de gains de 20 à 50 euros à prestations équivalentes et 75 euros pour plusieurs couples », note Renault Berezowski, référent pour l'association bordelaise dans la région, mais c'est aussi le local de l'étape, car il a grandi au Gua.

S. P.

Permanence « Ma commune ma santé », mardi 16 juin, de 13 h 30 à 18 heures, à la mairie annexe, 27, route de Rochefort.

(1) Un nouveau maire, Laurent Mignot, a été élu le 11 juin, suite à la démission de Martial de Villelume.